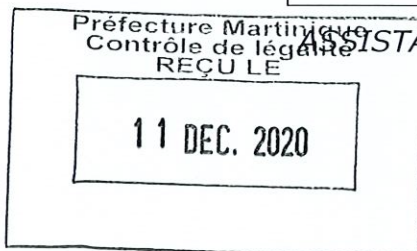




EXTRAIT N°81/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2020

<p>Date de convocation : Le 01 décembre 2020</p>	<p>la</p>	<p>L'an deux mil vingt et le sept du mois de décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.</p>
<p>Nombre de conseillers municipaux En exercice</p>	<p>33</p>	<p>PRESENTS : <u>Adjoint</u>s : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,</p>
<p>En début de séance :</p>		
<p>Présents</p>	<p>26</p>	<p><u>Conseillers municipaux</u> : M. BELLIARD Alain, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. DELPHIN Laurent, Mme FRANCOIS Francine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.</p>
<p>Procurations</p>	<p>3</p>	
<p>Absents</p>	<p>4</p>	
<p>Excusés</p>	<p>0</p>	
<p>En cours de Séance :</p>		
<p>Présents</p>	<p>26</p>	<p>ABSENTS EXCUSES : Mme MENCE Marielle, (procuration à M. DELPHIN Laurent), M. PALIX Pierre (procuration à Yan MONPLAISIR), M. MARLET Daniel (procuration à M. MARLET Camille)</p>
<p>Procurations</p>	<p>3</p>	
<p>Absents</p>	<p>4</p>	
<p>Excusés</p>	<p>0</p>	
		<p>ABSENTS NON EXCUSES : Mme LARAIRIE Sylvia, Mme CARDOU Josiane, M. ADELAIDE Michel, M. SAINT-HONORE Laurent.</p>



ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DGA3), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-José BEAUJOLAIS pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

cy

**MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°43-2020 PORTANT
REPRESENTATION AU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER**

Le Maire expose :

Par délibération du 14 septembre 2020, le conseil municipal désignait M. Laurent CACLIN comme titulaire pour assurer la représentation de la ville de Saint Joseph au sein du comité de programmation LEADER.

M. Laurent CACLIN a été également désigné par le Conseil Communautaire pour représenter la CACEM au sein du comité de programmation LEADER.

Il convient en conséquence, comme le préconise la CACEM, de désigner un nouvel élu qui siégera en qualité de titulaire au sein du collège public en lieu et place de M. CACLIN, vu que l'élu désigné au titre de la communauté d'agglomération ne peut représenter concomitamment sa propre ville. Cet élu peut être un conseiller municipal.

Le conseil municipal est sollicité en vue de se prononcer sur cette proposition.

.....
Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,

DE DESIGNER M. Claude ADELE en remplacement de M. Laurent CACLIN en vue de représenter la ville au comité de programmation LEADER

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 07 décembre 2020

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le


Pour le Maire, et par délégation
1^{er} Adjoint

Claude ADELE

